

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. MEURIOT

Composition et répartition de la population étrangère en Suisse (1910)

Journal de la société statistique de Paris, tome 59 (1918), p. 22-24

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1918__59__22_0

© Société de statistique de Paris, 1918, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

VARIÉTÉ

COMPOSITION ET RÉPARTITION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE EN SUISSE (1910)

Le développement rapide de la population étrangère en Suisse est un fait très connu et nous l'avons signalé ici même à propos des résultats généraux du recensement de 1910. Il nous suffira de rappeler que le total des étrangers qui, de 1850 à 1880, passait seulement de 71.500 à 211.000 unités, s'est élevé de ce chiffre à 552.000, dans la période trentenaire suivante, de 1880 à 1910. Cette augmentation a été particulièrement intense dans l'intervalle des deux derniers dénombrements; en effet, de 1888 à 1900, l'accroissement est de 154.000 unités et il est de 169.000 de 1900 à 1910 : c'est le taux maximum de l'accroissement absolu. C'est aussi à cette dernière date (1910) que l'effectif des étrangers atteint, dans la Confédération, sa proportion la plus élevée par rapport à l'ensemble de la population. Cette proportion de 3 %, à peine, en 1850, atteignait déjà 7,4 % en 1880; elle passe successivement à 8 et à 11,5 % en 1888 et en 1900 et enfin arrive à 14,7 %, son maximum, en 1910. En France, où la population étrangère était ou semblait considérable, ce taux n'était que de 2,75 % (en 1911).

En face de cet accroissement si rapide de la population étrangère, le total des naturalisations ne paraît pas très élevé, bien qu'il soit plus sensible dans la plus récente des deux dernières périodes décennales. De 1889 à 1900, le Gouvernement fédéral avait accordé la naturalisation à 25.433 personnes; de 1901 à 1910, 34.580 personnes en ont bénéficié.

Quelle est maintenant la composition de la population étrangère d'après les nationalités? Le premier rang appartient toujours aux Allemands avec près de 220.000 sujets, soit près de 40 % du total des étrangers. Les Italiens, dont la progression a été considérable, viennent ensuite avec plus de 200.000 (202.810). Le troisième et le quatrième rang sont occupés par les Français (63.700) et par les Austro-Hongrois (41.400). Ce sont les quatre colonies étrangères les plus importantes : elles appartiennent du reste aux quatre grands États limitrophes de la Confédération. Parmi les autres, aucune n'atteint 10.000 unités : la plus nombreuse, celle des Russes, est de près de 8.500 personnes; on compte plus de 4.400 Anglais, 1.700 Américains, 1.360 Hollandais, 1.130 Danois et près de 1.100 Belges. Aucun autre groupe ne détient seulement un millier de représentants.

Au point de vue des sexes, la composition de ces colonies est fort différente. Dans l'ensemble de la population étrangère, la proportion des sexes a peu varié depuis quarante ans et il n'y a pas une prédominance très marquée d'un sexe sur l'autre, ce qui est plutôt l'indice d'une immigration de famille. Ainsi, en 1870, les deux sexes se partageaient également le total des étrangers; mais, en 1880, le taux des hommes s'accroît avec 53,3 %, puis il baisse en 1888, à un peu moins de 50 %, se relève en 1900 à 52,2 et baisse encore un peu en 1910 à 51,8 %. En somme, dans l'ensemble, la variation est peu de chose. Il n'y a de variations que dans le détail de la population étrangère. En ne considérant que les quatre groupes principaux, Allemands, Italiens, Français et Austro-Hongrois, la disproportion des sexes n'est vraiment sensible que pour nos nationaux et les Italiens. Chez ceux-ci, ce sont les hommes qui l'emportent avec un taux de 59 %; chez les Français ce sont les femmes avec un taux de 55 %. La disproportion est moins accentuée chez les Allemands et les Austro-Hongrois où le taux des hommes est respectivement de 47,4 et 53 %.

La répartition de la population étrangère est naturellement fort différente suivant les cantons. Dans cinq cantons, elle forme plus du cinquième de la population totale. Le premier de ceux-ci est Genève avec 62.600 étrangers sur un total de près de 155.000 âmes, soit un taux de 40,4 %, les deux cinquièmes. A Bâle-Ville, qui vient

ensuite, la proportion n'est pas très inférieure : 37,3 %. Ces deux cantons, il est vrai, vu leur caractère urbain, sont dans une situation particulière. Mais la proportion des étrangers est encore très forte dans le Tessin avec 28,2 % ; à Schaffhouse et à Zurich avec 23,4 et 20,3 % respectivement. Elle est encore sensible dans les cantons de Thurgovie (19,2 %), de Saint-Gall, des Grisons et de Vaud (17 % également). Dans treize cantons (sur vingt-cinq), le taux de la population étrangère est au-dessous de 10 %, mais il n'est inférieur à 5 % que dans deux cantons, ceux d'Obwalden et d'Appenzell (intérieur) avec, respectivement, 4,8 et 3,1 %. Les cantons les plus voisins de ce taux sont Berne avec 5,4 % et Fribourg avec 5,2 %. D'une façon générale, ce sont les cantons frontières qui renferment le plus d'étrangers et c'est dans la Suisse centrale que leur proportion est la plus faible : ce qui explique pourquoi la proportion est moindre dans l'ensemble de la Suisse allemande, 13,25 %, que dans la Suisse romande, 16,3 %, et dans le Tessin italien, 28,2 %, le centre de la Confédération étant exclusivement de langue germanique.

La composition de la colonie étrangère varie aussi avec les cantons. Les Allemands forment la majorité des étrangers dans onze cantons : Zurich, Lucerne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, les deux Appenzell, Saint-Gall, Argovie et Thurgovie. La plus grande partie de leur effectif est concentrée dans les quatre cantons de Zurich, Bâle-Ville, Saint-Gall, Thurgovie, auxquels il faut ajouter Berne, bien que, dans ce canton, le premier rang appartienne aujourd'hui aux Italiens. Leur colonie globale y est de près de 155.000 unités, soit 70 % de leur total dans la Confédération. Plus du quart de l'immigration allemande — 27 % — se trouve dans le seul canton de Zurich où les Allemands forment 60 % du total des étrangers. A Bâle-Ville cette proportion est encore plus forte : 82 %, et la part des Allemands dans la population totale du canton est de près du tiers : exactement 31,5 %.

Les Italiens forment la majorité des étrangers dans treize cantons : Berne, Uri, Schwyz, les deux Unterwald, Glaris, Zug, Fribourg, les Grisons, le Tessin, Vaud, le Valais et Neuchâtel. Leurs plus nombreux contingents sont dans le Tessin, Vaud, Saint-Gall, auxquels il faut joindre Genève, où ils viennent après les Français, sans doute, mais au nombre de plus de 15.000. Dans le Tessin, se trouvent près de 42.000 Italiens, soit plus du cinquième de leur total. Ils y constituent plus des neuf dixièmes (95,4 %) de la population étrangère et 82 % dans le Valais ; dans aucun canton, l'immigration n'a un caractère aussi exclusif. Mais il faut remarquer que, grâce à leur expansion actuelle, les Italiens ont la majorité des étrangers dans des cantons appartenant aussi bien au français (Vaud, le Valais, par exemple) qu'à l'allemand (Berne, Schwyz, Glaris, Uri, etc.).

La colonie française est beaucoup plus localisée et nos nationaux ne forment la majorité des étrangers que dans le seul canton de Genève, 54,6 %. Sur les 63.700 Français domiciliés dans la Suisse, près de 36.000 ou 55 % habitent ce seul canton. Ils y forment 64 % du total des étrangers. Ailleurs, c'est dans le canton de Vaud que se trouve le plus fort contingent des Français, 9.500, mais ils ne sont même pas la moitié des Italiens qui dépassent 21.000. Quant aux Austro-Hongrois, leur seul groupement important est celui du canton de Zurich où se trouve plus du quart de leur effectif total (29 %). Ils comptent encore près de 10.000 ressortissants à Saint-Gall ; mais ils ne dépassent le chiffre de 2.000 unités que dans les Grisons et à Thurgovie.

Des trois grands groupements étrangers existant en Suisse, ce sont, en somme, les Italiens qui sont le plus dispersés. Sur le total de leur effectif, en effet, ils en comptent 20,6 % dans la Suisse italienne (Tessin), 26,7 % dans le pays romand et 52,7 % dans les cantons de langue allemande. Par contre, les Allemands et les Français ne possèdent que 0,5 et 0,3 % de leur total dans le Tessin ; la grande majorité de leurs immigrants demeure dans leur domaine linguistique propre, 83,7 % des Français et 80,6 % des Allemands, respectivement dans l'ensemble des cantons romands et des cantons allemands. La région romande ne compte donc que 18,9 % du contingent allemand et la région alémanique seulement 16 % des immigrants français.

Dans presque tous les cantons, il y a, parmi les étrangers, prédominance marquée de l'un ou l'autre élément, allemand, français ou italien. Cependant, dans certains cantons, il y a équilibre assez sensible entre ces divers groupes. Ainsi, dans le canton de Neuchâtel, la proportion des Italiens, des Allemands et des Français, au total des étrangers, est respectivement de 36, 30,4 et 25 %; dans le canton de Fribourg, elle est de 30,4, 28,8 et 28,4 %. Même, dans ces deux cantons de langue française, nos nationaux n'ont pas la majorité.

En effet, c'est dans les cantons romands que les trois groupes principaux d'étrangers manifestent la moindre disproportion. Dans le groupe français, les immigrants français ne forment même plus maintenant la majorité; elle appartient aux Italiens avec 55.400 sujets sur un total de 144.000 habitants d'origine étrangère, soit un taux de 38,4 %; cette proportion est de 37 pour les Français et de 24,6 % pour les Allemands représentés respectivement par 53.300 et 19.600 ressortissants. Dans les cantons allemands, les Allemands ont une forte majorité parmi les étrangers, 199.000 sujets sur un total de 364.000 ou 54,5 % du total des étrangers; la proportion des Italiens est encore de 29,1 % avec 105.600 sujets; celle des Français n'est que de 16,4 % avec seulement 10.200 sujets. Enfin, dans le Tessin, nous avons vu que les immigrants italiens constituent 95,4 % des étrangers — 41.800 sur 44.000 —; la part des Allemands est de 2,4 %, celle des Français seulement de 0,5 %.

En Suisse, comme partout ailleurs, la plus forte population des étrangers se rencontre dans les villes. Celles de plus de 10.000 âmes détiennent à elles seules plus de la moitié de la population étrangère totale de la Suisse, 287.000 sur 552.000 ou 52 %. Elle y forme plus du quart de leur population globale, 28,4 %, tandis que, dans le reste de la Suisse, cette proportion n'est que de 10 % à peine et que, pour l'ensemble de la Confédération, elle est, nous l'avons vu, de 14,7 %.

Les districts correspondant aux quatre agglomérations de plus de 100.000 âmes, soit Zurich, Bâle, Genève et Berne, comptaient, en 1910, un total de plus de 190.000 étrangers, soit plus du tiers de leur contingent total : 34,4 %. Ils y constituaient le tiers à peu près, 32,6 % de la population globale; ce taux était de 40 % à Bâle et dépassait 41 % à Genève.

P. MEURIOT.